VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente

—DE—

Propriétés commerciales et de résidences

SITUÉS AU

No 121 RUE CARONDELET,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

No 720 RUE POYDRAS,
ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

No 317 RUE MAGASINS,
ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ.

Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,
ENCOGNURE DE LA RUE ST-LOUIS.

No 239 RUE DECATUR,
ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

No 1821 RUE CALLIOPE.
ENTRE BARONNE ET DEYADES.

SUCCESSION DE CLOTILDE ROLLING.

No 66,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903 A MIDI.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

A leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, émis le 29 novembre 1902, pour le compte de la succession ci-dessous, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

PREMIER DISTRICT.

I.

No 1821 RUE CALLIOPE.

Les deux tiers (2/3) d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 1339 rue Calliope, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilot numéro 255, borné par rues Calliope, Deland, Baronne et Deyades; ledit lot est désigné par le numéro 5 de l'Ilot No 33 sur un plan privé dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 4 janvier 1844, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds, sept pouces et cinq lignes (31 pieds, 11 pouces 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (189 pieds, 8 pouces et trois lignes) sur le côté de la rue Baronne, et cent quatre vingt trois p'ds, trois pouces et six lignes (183 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Deyades et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du derrière.

N. B.—L'autre tiers (1/3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci-dessus sera aussi vendu au même moment pourvu que la procuration soit reçue à jour de la vente; étant la même propriété qui a été acquise par Jules Andrieu de la veuve M. M. Boll, par acte passé devant Charles T. Soniat, notaire, le 28 juillet 1886, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 169, folio 635.

Vente sujet à un bail échéant le 30 septembre 1904, à raison de $22 50 par mois.

Les améliorations comprennent une élégante résidence, en briques à deux étages avec galerie sur le devant, à chaque étage avec quatorze clés en douze chambres, allée pour voitures, etc., etc.

II.

No 720 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 720 rue Poydras (vieux numéro 167), situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot No 231, borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro trente (30) sur un plan dressé par Eggleffsten et A. Modin, ingénieurs civils, et déposé en l'étude de Théo. Treyel notaire, comme plan No 125 sur son livre de plan, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six pieds (26) de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds et trois et deux onzièmes de ligne (102 pieds 3 7/11 ligne) sur la ligne le divisant du lot numéro un dudit plan et cent deux pieds quatre pouces (102 pieds 4 pouces) sur l'autre ligne de côté, étant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling de la succession de Mme Henoré Pothier, par acte de John R. Léger, notaire, le 15 juillet 1893, enregistré dans le livre des transferts 145, folio 565, les améliorations comprenant un beau magasin en briques à quatre étages occupé par "Zengel & Helderich Furniture Company". Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1903, à raison de $65 par mois.

III.

No 317 RUE MAGASINS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 317 rue Magasins, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilot No 166, borné par les rues Magasins, Camp, Gravier et Natchez, lequel lot est désigné par le numéro onze sur le livre d'assenement et par la lettre E sur un devis fait par E. Pilié, voyer, daté le 12 mars 1892, annexé à un acte de vente par H. C. A. Michel de Grilleau, à veuve L. H. Jacquet pardevant James Fahey, le 12 avril 1892 et d'après cela, ledit lot étant à une distance de cent trente-huit pieds neuf pouces et quatre lignes (138 pieds 9 pouces 4 lignes) de l'encoignure des rues Magasins et Gravier, et mesurant 22 pieds et trois pouces (22 pieds et 3 pouces) de face à la rue Magasins sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Clotilde Rolling de Henri Clément Albin Michel Grilleau, par acte pardevant James Fahey, ancien notaire, le 12 avril 1892 enregistré dans le bureau des transferts, livre 139, folio 100.

Les améliorations comprenant le splendide magasin en briques à quatre étages occupé par L. E. Jung, importateur de vins et liqueurs, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $90 par mois.

IV.

No 121 RUE CARONDELET.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District municipal de cette ville dans l'Ilot No 226 borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, mesurant trente deux pieds, onze pouces et quatre lignes (32 pieds 11 pouces et 4 lignes) de face à la rue Carondelet sur quatre vingt quinze, pieds neuf pouces et quatre lignes (95 pieds, 9 pouces 4 lignes) de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de cent trente pieds un pouce et deux lignes (130 pieds 1 pouce 2 lignes) de l'encoignure des rues Canal et Carondelet d'après un devis de L. H. Pilié, voyer, daté le 21 juin 1882, annexé à un acte de vente par Mme Hill au N. O. Insurance Company pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 28 juin 1882.

Etant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling des héritiers d'Adrien Casenard, par acte pardevant A. J. Villeré, notaire le 26 mars 1895, enregistré dans le livre des transferts 156, folio 290.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

Les susdits enfants comprennent l'imposante bâtisse en briques à quatre étages, entre les magasins de dry goods de Pullman et de Gravier, occupée en rez-de-chaussée par MM. J. & L. Chenet, opticiens, pour la partie supérieure est divisée en dix bureaux et un de valeur vous conduit et vendus entiers sous baux et loyers, à savoir :

Le rez-de-chaussée à M. & L. Chenet, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1906, au taux de $200 par mois payable mensuellement; les bureaux Nos 204 et 205 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $90 par mois pour les deux, avec privilège de renouvellement pour un an; le bureau No 206 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, et taux de $10 par mois; le bureau No 401 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $60 par mois, les bureaux Nos 402 et 403 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $41 par mois pour les deux; les bureaux Nos 406 et 407 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $17 par mois pour les deux; il n'y a pas de bail pour les autres bureaux loués, la valeur en loyers de tous les bureaux est d'environ $264 par mois.

V.

DEUXIEME DISTRICT.

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilot borné par l'avenue St Roch et les rues Bourbon, St Louis, Royale et Toulouse, portant l'encoignure des rues Bourbon et St Louis, et mesurant en mesure anglaise, soixante cinq pieds deux pouces (65 pieds 2 pouces) de face à la rue Bourbon, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120 pieds) sur le côté de la rue Baronne, et quatre vingt trois p'ds, trois pouces et six lignes (183 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Dryades et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du derrière.

N. B.—L'autre tiers (1/3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci dessus sera aussi vendu au même moment pourvu que la procuration soit reçue à jour de la vente; étant la même propriété qui a été acquise par Jules Andrieu de la veuve M. M. Boll, par acte pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 28 juillet 1886, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 169, folio 635.

Vente sujet à un bail échéant le 30 septembre 1904, à raison de $22 50 par mois.

Les améliorations comprennent une élégante résidence, en briques à deux étages avec galerie sur le devant, à chaque étage avec quatorze clés en douze chambres, allée pour voitures, etcetera, etc.

VI.

No 239 RUE DECATUR.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'Ilot No 38, borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Chartres, Bienville et Douane, désigné par le No quatre (4), sur un plan de Louis Bargy, daté le 9 août 1849, annexé à un acte pardevant William Claiborg, notaire, le 14me jour d'août 1849, ledit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes (21 pieds 4 pouces 4 lignes) de face à la rue Decatur (autrefois Vieille Levée) sur soixante quatorze pieds, cinq pouces et une demie ligne (74 pieds 5 pouces 1/2 ligne) de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Alfred Jacquet de L. H. Richard par acte pardevant A. Hendemquist, notaire, daté le 24 mars 1860, enregistré dans le livre des transferts —, folio —, et fut hérité par Clotilde Marsan, veuve dudit Alfred Jacquet, de son dit mari, comme il est démontré par jugement, rendu le 18 juillet 1882, la reconnaissance comme légataire universelle dans l'affaire de la succession de Louis Alfred Jacquet, alias André Louis Jacquet, son mari. No 6,456, Cour Civile de District. Loué au taux de $35 par mois.

Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages occupé par Philip Rehm.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et le balance, en un en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent par annum et garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les taxes de 1903 et subséquentes à être payées par l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 déc—18 21 28—janv 4 11 18 20

LE GRAND ET JOLI COTTAGE SIMPLE
529 RUE QUATRIEME.

Contenant 7 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans le fond, grande écurie à deux étages et entrée pour voiture.

Succession d'August et Caroline Buerwald.
No 68,118—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 13 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 6 décembre 1902 et signé le 12 décembre 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0/0 d'intérêt et les chances usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Sathen, Ferd. C. Marks, avocats.

13 déc—13 14 21 28—jan 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
LE JOLI COTTAGE DOUBLE
No 1235-1237 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.
SUCCESSION DE PETER HANNON.
No 68,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 novembre 1902, et signé le 26 novembre 1902 par l'Hon. Fred D. King juge par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 634 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot No 255, borné par les rues Howard, Frères, Erato et Clio, désigné par le No 2 et mesurant en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Howard, s'étendant au profondeur entre lignes parallèles, 126 pieds 7 pouces et 2/3 de lignes.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel. Voyez le plan à la Bourse

6 déc—5 7 14 21 28—jan 4 6

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Frères, entre les rues Gravier et Perdido, bornée par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, bornée par l'avenue Tulane. (contigu à la Louisiana Sash Factory)

Succession de George E. Gorman.

No 68,827—Cour Civile de District — Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER.—Bureau No 848 rue Commune — MARDI, le 23 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et daté le 20 novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans l'Ilot borné par les rues Gravier, Perdido, Howard (autrefois Girond) et Frères, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H. Mouthausen, voyer, daté le 12 décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude de William Christy, ancien notaire, comme plan 47 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (sins ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'Ilot borné par les rues Frères, Gravier, Perdido et Howard, et désigné comme lot No seize et mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de façade à la rue Frères sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Gravier, Liberté (autrefois St Paul), Howard (autrefois Girond) et l'avenue Tulane (autrefois Commune), ayant (mesure anglaise) trente pieds neuf pouces de face à la rue Gravier sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par le défunt Joseph Pilié, alors voyer de ville, et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville, daté le 21 août 1831.

Conditions—Comptant, un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est également requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1902

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
Wynne G. Rogers, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt dans

UN ILET DE TERRE

De valeur dans le Troisième District.

Les Cottages Doubles Rémunératifs

Nos 2524, 2526, 2528, 2530 rue Henri Rousseau, entre la rue Musique et l'avenue St Roch.

Ces propriétés sont toutes louées à des locataires payant promptement et sont dans un voisinage et les propriétés ne sont jamais vacantes.

Succession d'Henriette Réhertel.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 68,681.

Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 20 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un jugement daté le 5 décembre et signé le 12 décembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés et après désertion, à savoir :

Premièrement.—Deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot borné par l'avenue St Roch et les rues Bourgogne, F. Bamport et Musique, désignés par les lettres A et B sur un plan fait par Edgar Pilié, daté le 17 septembre 1901 et d'après cela, le dit lot A commençant à une distance de 88 pieds 11 pouces 8 lignes de l'encoignure des rues Musique et F. Bamport et mesure trente (30') pieds quatre (4") pouces une (1") ligne de face à la rue F. Bamport, la même largeur dans le fond par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt neuf (129') pieds, et le lot désigné par la lettre B est contigu au lot A du côté de terre du Roch, est aussi trente (30') pieds cinq (5") pouces de face à la rue F. Bamport, sur une largeur dans le fond de trente trois (33') pieds neuf (9") pouces deux (2"") lignes, une profondeur de cent vingt trois (123') pieds.

Les améliorations comprennent les deux jolis cottages doubles, avec cottage dans le fond et sont vendus sujet à l'usage d'une allée entre les Nos 2526 et 2528 rue des Bamperts, pour les locataires des dits plusieurs lieux ayant longtemps que les améliorations qui s'y trouvent demeurement comme elles sont à présent construites.

Secondement.—Une moitié d'intérêt indivis dans vingt-quatre lots de terre dans la troisième district, désignés par les Nos un à vingt-quatre inclusivement, comprenant tout l'Ilot No 93, borné par les rues Peron, Littorale, Espagne et Washington, lesquels lots ont les dimensions suivantes: Lots No 1 formant l'encoignure des rues Washington et Libérale vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces quatre (4"") lignes de face à la rue Washington sur cent vingt (120') pieds de profondeur; lots No 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, chacun vingt neuf (29') pieds de face sur la rue Washington sur une profondeur de cent vingt (120') pieds cinq (5") pouces trois (3"") lignes. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Peron et Washington; vingt neuf (29') pieds sur la rue Washington sur cent vingt (120') pieds de profondeur et fesade sur la rue Peron. Le lot No 12 trente pieds (30') deux (2') pouces de face sur la rue Peron sur cent cinquante neuf (159') pieds onze (11") pouces trois (3"") lignes de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Espagne et Peron, vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces trois (3"") lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Peron. Les lots numéros 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun vingt neuf (29') pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur. Le lot No 23 formant l'encoignure des rues Espagne et Libérale vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces quatre (4"") lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Libérale et le lot No 24 trente (30') pieds deux (2") pouces de face à la rue Libérale sur cent cinquante neuf (159') pieds onze (11") pouces quatre (4"") lignes.

Conditions — Pour la propriété améliorée un tiers ou plus comptant ou le tout comptant, la balance en un en un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt et le droit hypothécaire sur les lots du troisième district. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 déc—18 21 28—janv 4 11 18 20

LE GRAND ET JOLI COTTAGE SIMPLE
529 RUE QUATRIEME.

Contenant 7 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans le fond, grande écurie à deux étages et entrée pour voiture.

Succession d'August et Caroline Buerwald.
No 68,118—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 13 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 6 décembre 1902 et signé le 12 décembre 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0/0 d'intérêt et les chances usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Sathen, Ferd. C. Marks, avocats.

13 déc—13 14 21 28—jan 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
LE JOLI COTTAGE DOUBLE
No 1235-1237 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.
SUCCESSION DE PETER HANNON.
No 68,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 novembre 1902, et signé le 26 novembre 1902 par l'Hon. Fred D. King juge par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 634 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot No 255, borné par les rues Howard, Frères, Erato et Clio, désigné par le No 2 et mesurant en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Howard, s'étendant au profondeur entre lignes parallèles, 126 pieds 7 pouces et 2/3 de lignes.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel. Voyez le plan à la Bourse

6 déc—5 7 14 21 28—jan 4 6

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Mme MARGARET BOEHM.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 68,999.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 6 déc. 1902, et adressé à Curtis & Gallagher, Encanteurs, nous procéderons à vendre le MARDI, 30 déc., à 11 a. m., à la tête du Nouveau Bassin, coin des rues Julie et Remparts—

LA GOELETTE

J. W. FROST,

où elle se trouve à l'endroit ci dessus mentionné.

Conditions—Comptant.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.

A. J. Rossi, Arthur Landry, Avocats.

17 déc—17 22 29 30

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DESIRABLE

RESIDENCE ET PLACEMENT

—DE—

PROPRIETE

Sur notre Grand Boulevard Rue Canal

ET LE JOLI COTTAGE

Sur Deux Beaux Ilots de Terre à Mandeville, Lne.

La Résidence Double

Bien Construite à Deux Etages
Nos 1715-1717 rue Canal.
Entre les rues Derbigny et Claiborne.

Les Deux Jolis Cottages simples

Nos 2331-2335 rue du Canal.
Entre les rues Miro et Tonti.

Le Bon Lot à Bâtir.

Rue Canal, entre les rues Genois et Télémaque

ET LE JOLI COTTAGE SUR

Deux Beaux Ilots de Terre à Mandeville, Lne.

Succession de Thomas N. Boylan.
No 67,909—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur— Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 15 janvier 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement rendu le 6 décembre 1902 et signé le 10 décembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le résidence désirable double à deux étages Nos 1715 et 1717 rue du Canal, entre les rues Derbigny et Claiborne retirée du trottoir par une belle barrière en fer et contenant chacune côté une galerie sur la façade, construites à deux étages chacune avec 2 chambres, hangar, etc. Le maison est bien tapissée, installation de gaz partout et est plus loin décrite comme un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal Deusse Derbigny et Claiborne, désigné par la lettre K sur un plan fait par John F. Duma, voyer, daté le 9 décembre 1881, et annexé à un acte de vente de Wm R. Lyman à Adolph Kouard, passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 10 décembre 1885 d'après lequel plan ledit morceau ou portion de terre mesure 35 pieds de face à la rue Canal et ayant une profondeur sur la côté du côté de la rue Derbigny de 120 pieds 6 pouces 6 lignes, et sur la ligne de l'autre côté de 104 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne droite parallèle à la rue Derbigny, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny, 32 pieds 3 pouces 3 lignes, de là 26 pieds 1 pouce 2 lignes sur une autre ligne droite courant parallèle à la rue Derbigny; à la ligne du fond dudit morceau ou portion de terre sur lequel il a une largeur de 13 pieds 10 pouces 5 lignes, lequel morceau ou portion de terre est fait du tout du lot No 25 et 10 pieds de face sur la profondeur entière entre lignes parallèles du lot No 24 et du fond du lot No 19.

2° Les deux beaux cottages résidence semplex Nos 2331 et 2335 rue du Canal, entre les rues Miro et Tonti, retirés de la banquette par un joli grillage en fer, et contenant dans chaque maison galerie, vestibule, 6 chambres, chambre à bain, office, chambre à domestiques, citerne, hangar, etc. La propriété est en bon état, bien tapissée et dans un voisinage excellent, et plus loin décrite comme deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Deusse, Miro et Tonti, lequel dit ilot de terre est désigné par le No 14 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé pour référence en l'étude de F. C. Ouvillier, ancien notaire en cette ville, et annexé à un acte de vente pardevant lui le 10 octobre 1853, sur lequel dit plan les dits lots sont désignés comme lots 16 et 17, et d'après lequel dit plan lesdits lots mesurent chacun 27 pieds 1 pouce de face à la rue du Canal sur 114 pieds respectivement de profondeur entre ligne parallèles.

3° Le bon lot G'aconstruire dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues du Canal, Genois, Deusse et Télémaque, désigné par le No 6 de l'Ilot No 479 et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, comme il sera plus complètement démontré par référence à un plan ou certificat de voyer, fait par S. G. Del Isle, daté le 15 octobre 1891 et annexé à un acte passé en l'étude de Joe D. Taylor, notaire, le 22 octobre 1891 ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant.

4° Une certaine parcelle de terre désignée comme deux certains ilots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 87 et 88 lesquels sont compris entre les rues Wilkinson, Carondelet, Monroe et Jefferson, dans le village de Mandeville, paroisse de St Tammany, dans cet Etat, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant William H. Seymour, un notaire en cette ville, le 31 décembre 1891 et mesurant environ 1000 pieds de face aux rues Wilkinson et Carondelet sur une profondeur et façade d'environ 500 pieds sur chacune des rues Jefferson et Monroe.

Les améliorations comprennent un cottage neuf de 6 deux chambres, galerie sur la façade et dans le fond; bâtisse dans le fond contenant salle à manger et cuisine, petite bâtisse détachée de deux chambres. Enclos pouvant contenir 20 têtes de bestiaux, 2 puits artésiens, jardin de fleurs, palissade, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets en 1 et 2 ans, ou en 1, 2 et 3 ans, à l'option de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, avec les clauses de 5 pour cent hemoraires d'avocat en cas de procès ou procédure judiciaire pour le paiement des dits billets, la clause de non aliénation, montant de celui l'admission ou confession de jugement, la propriété devant être conservé, assuré et la police ou les polices transférées au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit, l'acquéreur assumant et payant les taxes de 1903 au dessus et en plus du prix d'achat de la dite vente. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

Denégre, Blair & Denégre, avocats.

14 déc—14 21 28—janv 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Harriet L. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 327.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par William Palfrey, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Parkerson, Esq. avocat.

16 déc—16 20 25

Succession de John Henry Schulte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 68,638—Division C—Attendu que Henry William Schulte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Henry Schulte, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chapelis, avocat.

12déc—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolis Cottages

SIMPLES ET DOUBLES

Et Résidences à Deux Etages.

Dans le Troisième District.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE
1110 et 1112 rue Marigny,
Entre les rues St-Claude et Marais.

Le Cottage Simple
2330 rue St Claude, entre les rues Champs-Elysées et Marigny.

La Bâtisse Simple à Deux Etages
2330 rue Marais.
Entre les rues Marigny et Champs-Elysées.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE.
1114 rue Marigny, entre les rues Marais et St Claude.

Succession de John E. Stanley.
No 68,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur— Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 15 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre émis le 13 décembre 1902, de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par la rue St-Claude, l'avenue des Champs Elysées et les rues Marigny et Marais, désigné par les lettres A et B sur un plan d'Edgar Pilié dit quatre voyer de ville, daté le 10e mars 1898, d'après lequel plan ledit lot A mesure 96 pieds 6 pouces de face à la rue St-Claude, le même largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la rue Marigny de 102 pieds 4 pouces 4 lignes, et ledit lot B mesure 15 pieds 6 pouces de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond entre lignes égales et parallèles, de 102 pieds 4 pouces 4 lignes. Les améliorations sont désignées par les Nos 1110 et 1112 rue Mar